



Check-list Impôts 2014

POUR LA PREMIÈRE FOIS À VOTRE SERVICE



SWISS TAX
SERVICES SA

Pièces utiles pour votre déclaration

Nom et Prénom:

Coordonnées (n° tél/e-mail):

Changement dans la situation personnelle en 2014

- ♣ mariage, séparation, divorce, concubinage date:
- ♣ naissance - décès nom + date:
- ♣ enfants: garde alternée
autorité parentale commune pensions alimentaires
- ♣ fin d'apprentissage, retraite, début / fin d'activité date:
- ♣ vente / achat immeuble date:
- ♣ héritage / avancement d'hoirie / donation date:
- ♣ liste des héritiers à transmettre noms:

Pièces nécessaires : revenus et déductions 2014

- copie de la déclaration d'impôt 2013
- copie du PV de taxation 2013
- revenu indépendant - bilans et P&P
- revenu agricole (m² de vignes / nombre têtes de bétail)
- certificat(s) de salaire
- attestation des allocations familiales
- gain(s) accessoire(s)
- attestation de rentes et pensions (AVS, AI, LPP, SUVA, ...)
- attestation assurances perte de gains, chômage
- pensions alimentaires reçues
- attestation des prestations en capital touchées (2^e ou 3^e pilier)

- revenus des locations d'immeubles, valeur locative, subvention,
- factures des frais d'entretien d'immeuble, économie d'énergie, taxes et autres frais
(En cas d'hésitation, transmettez-nous toutes les factures pour tri et contrôle)
- attestations de fortune et de rendements des comptes bancaires, dépôts, titres, participations au 31.12.2014
- attestations des gains de loteries.

-
- attestations des dettes et intérêts passifs
 - déplacements professionnels de l'époux km x jours:
 - repas hors du domicile de l'époux nombre:
 - déplacements professionnels de l'épouse km x jours:
 - repas hors du domicile de l'épouse nombre:
 - logement hors du domicile - contrat de bail
 - frais de formation et / ou de perfectionnement
 - attestation des cotisations au 2^e (rachat) ou 3^e pilier A

-
- attestation des pensions alimentaires versées
 - frais de garde effectifs
 - frais de garde de ses propres enfants: taux d'activité en %.....
 - frais d'internat / famille d'accueil et logement étudiant
 - aidants bénévoles attestation à faire signer (à disposition)
 - attestation de la caisse maladie et / ou liste des frais de maladie (y.c. dentiste + lunettes) et frais de handicap
 - quittances prestations bénévoles - dons

-
- attestation assurance-vie (valeur de rachat)
 - évolution de fortune particulière: à la hausse ou à la baisse. A justifier.

Un expert fiscal diplômé à votre disposition : proximité, efficacité et discrétion.

L'unique expert fiscal diplômé sur la commune de Bagnes se tient à votre service pour remplir votre déclaration d'impôts et pour vous assister dans vos relations avec le fisc (demande de renseignements, réclamation ou recours).

- ✦ Dans le prix ordinaire de la déclaration d'impôt sont aussi compris :
 - Le contrôle de la décision de taxation (dans les 30 jours suivant la notification)
 - La première réclamation auprès du fisc.
- ✦ Délai de retour de la déclaration: 10 jours ouvrables après avoir reçu tous les documents.
- ✦ Une prolongation de délai gratuite ? Faites-nous simplement suivre votre déclaration d'impôt d'ici le 31 mars.
- ✦ Horaires : lundi, mardi et vendredi entre 8h et 17h30.
La meilleure solution : un contact par email ou par téléphone.
- ✦ Le bureau se situe en dessus du kiosque Naville sur la Place Centrale de Verbier. Attention, entrée à l'arrière du bâtiment !
- ✦ Plus d'infos sous www.swisstax-services.ch, site régulièrement actualisé